

- 1/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** la suppression de la condition des 8 mois de présence consécutive pour que les collaborateurs puissent accéder à la Prime de Fin d'année.
- 2/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** que la présence obligatoire à la fête des mères soit ramener à 1 semaine avant au lieu de 2 semaines pour que les collaborateurs puissent accéder à la Prime de Fin d'année.
- 3/ **Les délégués du personnel CFTC proposent** de revaloriser l'indemnité repas à 6 euros pour les magasins non équipés d'un coin repas et dont aucune autre enseigne du Groupe n'est présente dans le Centre Commercial.
- 4/ **Les délégués du personnel CFTC proposent** la mise en place d'une subvention de l'achat de chaussures pour le personnel magasin à hauteur de 80 euros par ans.
- 5/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** de revaloriser l'enveloppe d'achats personnel pour les responsables de magasin (Agent de Maîtrise) au même titre que les Cadres (1500 euros à 2500 euros)
- 6/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** l'attribution d'une journée supplémentaire enfant malade soit de 3 jours rémunérés par enfants de 4 à 16 ans, sur présentation d'un justificatif.
- 7/ **Les délégués du personnel CFTC proposent** de revaloriser le système de Primes qui ne correspond plus à Thom Europe Aujourd'hui, cela comprendra la rémunération variable, la rémunération des primes et la rémunération de l'intéressement.
- 8/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** l'augmentation du nombre de jours à placer dans le CET (Compte Epargne Temps).
- 9/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** de revaloriser les minima salariales, voici nos propositions :

Postes Occupés	SMIC (Branche)	2015 (Thom Europe)	Nos Propositions
CDV	1468 euros	1468 euros	<b>1520 euros</b>
CDV CONFIRME	1498 euros	1535 euros	<b>1570 euros</b>
CDV REFERENT	1575 euros	1615 euros	<b>1650 euros</b>
MANAGER DES VENTES	1665 euros	1665 euros	<b>1710 euros</b>
RM	1760 euros	1780 euros	<b>1830 euros</b>
DM	2250 euros	2300 euros	<b>2350 euros</b>

- 10/ **Les délégués du personnel CFTC proposent** de revoir le montant de la Prime d'ancienneté mais également de la mettre en Place pour les cadres.
- 11/ **Les délégués du personnel CFTC proposent** de ramener la carence employeur à 3 jours et d'avoir l'autorisation pour le salarié de compenser un arrêt maladie par ses heures de modulation ou de récupération.
- 12/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** une augmentation de la participation employeur pour les frais de santé (Mutuelle) concernant leurs futurs augmentations à l'avenir.
- 13/ **Les délégués du personnel CFTC demandent** que si tous les indicateurs de la prime élite sont réalisés alors qu'il ne faut pas proratiser cette prime s'il y a eu des éventuelles absences dans l'année.

*Les délégués du personnel CFTC vous remercient d'analyser et d'étudier nos propositions.  
 Bien Cordialement.*

**ALEXANDRA VAUDE**  
 Responsable Adjointe RH

Délégué Syndical  
 Comité d'Entreprise

[avaude@thomeurope.com](mailto:avaude@thomeurope.com)  
 01 71 70 35 13

**AUDREY FLUTEAUX**  
 Responsable Adjointe RH

Délégué Syndical  
 Comité d'Entreprise

[afluteaux@thomeurope.com](mailto:afluteaux@thomeurope.com)  
 01 71 70 35 03

**GUILLAUME DELVARE**  
 Directeur de Magasin HQ

Délégué Syndical  
 Délégué du Personnel  
 Membre du Comité d'Entreprise  
 Représentant Syndical C.H.S.C.T.

[g.delvare.cftc@gmail.com](mailto:g.delvare.cftc@gmail.com)  
 06 82 72 27 78